

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8394 / 100356
Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)
ligne de production peinture: laquage et parachèvement.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H
13.06.2004–12.06.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-8392 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
production Division Horlogerie/Bijouterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
88 H
01.10.2005–30.09.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 06-8050 / 100830
Ciba Spécialités Chimiques Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments: 345, 347, 369A et 447.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
123 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)
- 06-8059 / 100778
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments: 302, 317, 334, 337, 351, 352, 358, 363, 371, 382, 398, 415 et 452
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
103 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8367 / 110567
Consortium RODIO-SDEM Dixence, 1997 Haute-Nendaz
Réhabilitation du puits blindé-APD Personnel SDEM
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
40 H
22.05.2006–30.04.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8005 / 100757
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey
laboratoire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
01.03.2006–28.02.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-8001 / 100757
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey
raffinerie: «chefs de tour» PTC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.03.2006–28.02.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8004 / 100757
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey
raffinerie: PER, utilité, PEU, Conversion PEC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
90 H
01.03.2006–28.02.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8008 / 100757
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey
raffinerie: PLM, SEC (mouvement raffinerie et sécurité)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
25 H
01.05.2006–28.02.2009 (Nouveau permis)
- 06-8374 / 100954
CIMO Compagnie Industrielle de Monthey SA, 1870 Monthey
pompiers d'entreprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
02.04.2006–01.04.2009 (Nouveau permis)
- 06-8391 / 100830
Ciba Spécialités Chimiques Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments 372, 369B, 345, 347, 369A et 374
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
179 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

– 06-8371 / 110194

DBS Transport SA, 1217 Meyrin

Transport des aimants cryodipoles sur le site LHC du CERN

besoins spéciaux de consommation

55 H

01.03.2005–28.02.2007 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

23 mai 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.05.2006
Date	
Data	
Seite	4254-4256
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 622

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.